

AVANT-PROPOS

À une époque où presque toutes les informations et les ressources pédagogiques sont disponibles en ligne, donc facilement accessibles, quel serait le rôle d'un nouvel ouvrage abordant les mêmes questions – battues et rebattues – de la morphologie du français ?

Issu du travail avec des apprenants qui maîtrisent le français à différents niveaux, *Abrégé de morphologie du français + Exercices* se propose de réunir dans une synthèse objective, concise et organisée les notions grammaticales fondamentales concernant le verbe et le groupe nominal. L'enjeu de cette démarche est d'associer théorie et pratique dans un recueil rigoureusement structuré. Par la suite, les éléments théoriques seront abondamment accompagnés d'exemples et d'exercices placés en fin de chaque sous-chapitre.

À qui s'adresse cet ouvrage ? Initialement, il a été conçu comme un outil qui facilite l'apprentissage du français aux étudiants de l'Académie Technique Militaire « Ferdinand I^{er} ». Actuellement, l'*Abrégé...* envisage tout public qui désire améliorer par exercices les connaissances de morphologie déjà acquises.

Pourquoi se résumer à deux aspects de la morphologie ? Quelles seraient les raisons d'aborder exclusivement le verbe et le groupe nominal ? Les grammairiens sont d'accord que le verbe constitue le noyau de la phrase et que ses multiples variations en fonction de la personne, du nombre, du mode et du temps posent problème pour tout apprenant. Lorsqu'il arrive à comprendre le mécanisme du fonctionnement du verbe dans la phrase, les règles qui régissent l'emploi du groupe nominal apportent d'autres épreuves à surmonter. C'est pourquoi nous avons considéré que maîtriser ces deux classes grammaticales signifie assurer des bases solides à la communication orale et écrite. Malgré la difficulté de

réduire à l'essentiel les informations théoriques, le succès que nous croyons avoir remporté se traduit dans la réalisation des schémas et des tableaux clairs et logiques en suivant une approche algorithmique. Ceux-ci sont les séquences où l'on emploie un langage précis et concis, en faisant parfois appel aux symboles mathématiques. Nous avons ainsi essayé de parler la même langue que nos destinataires initiaux : les étudiants en sciences exactes.

L'**Abrégé...** est constitué de deux grands chapitres regroupés dans plusieurs parties comme il suit : a) le verbe avec les conjugaisons, les quatre modes personnels et les temps correspondants, la concordance des temps à l'indicatif et un sous-chapitre consacré au fonctionnement de **Si** conditionnel ; b) le groupe nominal, à commencer par le nom, en continuant par la série des déterminants (obligatoires ou non) : l'article, l'adjectif et ses degrés de comparaison, les pronoms et les adjectifs pronominaux pour finir par les nombres cardinaux et ordinaux. Chacun de ces sous-chapitres est muni de nombreux exercices parmi les objectifs desquels se trouve l'introduction dans le vocabulaire de l'apprenant des termes spécifiques au milieu militaire, en particulier.

Quel usage est à envisager pour cet ouvrage ? **Abrégé de morphologie du français + Exercices** se veut un outil pratique et ponctuel en vue de découvrir, consolider et clarifier certains aspects théoriques afin de les mettre au travail dans des exercices pour la classe et pour la vraie vie, pourquoi pas ?!

L'auteure
(ou l'autrice, là est la question !)

LE VERBE

Les modes personnels

Définition

Le verbe est une catégorie grammaticale variable qui exprime une action, un fait, un état, un sentiment ou un concept.

Ex : *danser, guérir, rester, aimer, penser*

En général, le verbe est le noyau de la phrase, en s'accordant en personne et en nombre avec le sujet. Parfois, le verbe est l'élément unique de la phrase. C'est le cas de certaines phrases impératives.

Ex : *Allons ! Partez ! Viens !*

Lorsqu'il représente le prédicat de la phrase, le verbe est employé à un mode personnel. Cela porte sur l'attitude du sujet vis-à-vis des événements exprimés par le verbe.

En français, il y a quatre modes personnels qui varient en fonction du temps et de la personne :

1. l'indicatif
2. le subjonctif
3. le conditionnel
4. l'impératif

Si certains modes sont employés librement dans la phrase, pour d'autres il y a des restrictions contextuelles. L'emploi libre de l'indicatif, par exemple, s'oppose à l'emploi imposé par le contexte du subjonctif.

Observez :

Je crains qu'il ne fasse froid demain. → **crains** (indicatif présent, verbe de sentiment, emploi libre) vs. **ne fasse** (subjonctif présent, emploi imposé par la présence du verbe de sentiment dans la proposition principale).

L'indicatif est le mode de la réalité, en situant l'action à une époque précise par ses temps simples et composés.

Ex : *Tu te présentes* (présent, temps simple)

Il était venu (plus-que-parfait, temps composé)

Le subjonctif est le mode de la subjectivité, en interprétant l'action comme éventuelle, pouvant ou non se réaliser.

Ex : *Advienne que pourra !*

Le conditionnel est le mode de l'imaginaire, en présentant l'action comme dépendant de la réalisation d'une autre action, elle-même réalisable ou non.

Ex : *J'envisagerais une autre possibilité si tu changeais d'opinion.*

L'impératif est le mode de l'ordre.

Ex : **Arrêtez** de parler !

Les conjugaisons

Définition

La conjugaison réunit toutes les formes que peut prendre un verbe selon la personne, le nombre, le mode, la voix et le temps.

Ex : *nous apprendrons* – indicatif, futur simple, voix active, I^e personne du pluriel

vous vous consulteriez – conditionnel, présent, voix pronominale, II^e personne du pluriel

qu'elle soit applaudie – subjonctif, présent, voix passive, III^e personne du singulier

En français, il y a trois groupes verbaux :

| I ^{er} gr. <i>-er</i> | II ^e gr. <i>-ir</i> (gérondif en <i>-issant</i>) | III ^e gr. <i>-ir, -oir, -re</i> |
|---|---|--|
| Parler | Finir | Partir/ Se repentir |
| Se promener | S'affranchir | Vouloir/ S'asseoir |
| Exception : <i>aller</i> (III ^e groupe) | | Rire/ Se taire |

Remarques :

a) Les verbes **avoir** et **être** ne s'encadrent dans aucun de ces groupes !

b) Le troisième groupe rassemble tous les **verbes irréguliers** et représente environ 5% des verbes de la langue française. Les verbes du troisième groupe peuvent se regrouper selon leurs terminaisons :

- **-ir** : ce sont les verbes dont le participe présent ne se finit pas en *-issant* et qui donc ne font pas partie du II^e groupe.

Ex : *ouvrir* (participe présent : ouvrant). Ils se conjuguent comme un verbe du I^{er} groupe.